

**ÉTABLISSEMENT**

**La Seyne sur Mer - Service  
Marchés Publics (83)**  
Hôtel de Ville  
Quai Saturnin Fabre  
83500 La Seyne sur Mer

**AVIS DE MARCHÉ  
SERVICES****Pouvoir adjudicateur**

Ville de la Seyne sur Mer  
Mairie de La Seyne sur mer  
Hôtel de Ville  
Quai Saturnin Fabre  
83500 La Seyne sur Mer  
E-mail : marches-publics@la-seyne.fr  
Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.la-seyne.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

Contrôle technique des véhicules quatre et deux roues et vérifications périodiques des appareils de levage du parc auto et de la régie des transports

**Caractéristiques**

**Type de procédure** : Procédure adaptée - Ouverte.

Le marché est passé selon une procédure adaptée établie en application des dispositions de l'article R2123-3 du code de la commande publique.

**Lots****LOT N° 1 :****Description succincte**

Contrôle technique des véhicules et utilitaires de moins de 3T5, d'une longueur totale hors tous inférieure ou égale à 5.70m et/ou d'un empâtement inférieur ou égal à 3.50m

**Quantité ou étendue**

Minimum annuel de 500 € HT et maximum annuel de 10 000 € HT

**LOT N° 2 :****Description succincte**

Contrôle technique des véhicules et utilitaires de moins de 3T5 et d'une longueur totale hors tous supérieure à 5.70m et/ou d'un empâtement supérieur à 3.50m

**Quantité ou étendue**

Minimum annuel de 200 € HT et maximum annuel de 1000 € HT

**LOT N° 3 :****Description succincte**

Contrôle technique des véhicules deux roues

**Quantité ou étendue**

Minimum annuel de 300 € HT et maximum annuel de 2000 € HT

**LOT N° 4 :****Description succincte**

Vérifications périodiques des appareils de levage de garage, de véhicules, outils et appareils

**Quantité ou étendue**

Partie forfaitaire et partie à bons de commandes sans minimum et avec un maximum annuel de 500 € HT

**Durée du marché**

Le marché prendra effet à compter du 1er janvier 2025 ou de la date d'accusé réception dématérialisée de la notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile pour les années 2026, 2027 et 2028.

**Modalités d'attribution**

Les candidats devront obligatoirement produire, à l'appui de leur candidature, les justificatifs suivants (cf. article 7.1 du règlement de la

consultation) : une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2147-7 à L2141-10 du code de la commande publique (sauf si remise d'un DC1), une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant sur les trois derniers exercices, une liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années et enfin l'agrément préfectoral en cours de validité autorisant le candidat à réaliser la prestation de contrôle technique.

Le marché est passé :

- En accord cadre à bons de commandes mono attributaire à prix unitaires pour tous les contrôles techniques des véhicules quatre et deux roues (Lots n°1, n°2 et n°3).  
- Pour le lot n°4, à prix mixtes avec une partie à prix global et forfaitaire pour les vérifications périodiques des engins de levage du parc auto et de la régie des transports. Une partie en accord-cadre à bons de commande pour toutes les mises en service.  
Pour la partie à bons de commandes, le marché est un accord-cadre passé en mono-attribution. Cet accord cadre s'exécute par l'émission de bons de commande successifs dès survenance du besoin suivant les modalités de l'article 3-1 du CCAP.

Les montants minimum et maximum annuels sont les suivants :

- Pour le lot n°1 :  
Montant minimum : 500 € HT  
Montant maximum : 10 000 € HT  
- Pour le lot n°2 :  
Montant minimum : 200 € HT  
Montant maximum : 1 000 € HT  
- Pour le lot n°3 :  
Montant minimum : 300 € HT  
Montant maximum : 2 000 € HT  
- Pour le lot n°4 :  
Montant minimum : 0 € HT  
Montant maximum : 500 € HT

Les variantes ne sont pas acceptées. La durée de validité des offres est de 4 mois. Le dossier est entièrement téléchargeable sur le profil acheteur de la Ville ([www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)).

### **Critères de sélection**

Les critères d'attribution sont ceux décrits à l'article 8 du Règlement de la Consultation.

### **Date limite**

**Date de clôture :** Vendredi 27 septembre 2024 - 12:00

### **Autres informations**

Numéro interne de la procédure : 40MAPA 01-2024

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative;  
- à compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative;  
- le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994).

Langue pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : Euro

Lieu d'exécution : Commune de la Seyne sur mer

### **Date d'envoi du présent avis**

06 septembre 2024